

15 mar 2019 -16:13

Appartient à Conseil des ministres du 15 mars 2019

Élargissement du site de la colline du Mardasson donné en emphytéose à la ville de Bastogne

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à étendre le site de la colline de Mardasson donnée en emphytéose à la ville de Bastogne.

En 2013, le Conseil des ministres a consenti à donner en emphytéose une partie du site de 15.460 m² pour une période de 50 ans à la ville de Bastogne, pour le montant symbolique d'un euro par an. Cette emphytéose d'utilité publique a permis à la ville d'acquérir un droit réel sur le lot afin de pouvoir y effectuer les investissements nécessaires dans les zones environnantes et ce, dans le cadre de l'aménagement du site comme lieu commémoratif, notamment de la Bataille des Ardennes. Actuellement, le site constitué du Mémorial Mardasson et du Bastogne War Museum sert d'attraction touristique jouissant d'un rayonnement international, où la seconde guerre mondiale est commémorée. Les monuments présents sur le site revêtent une valeur symbolique nationale significative. Le nombre de visiteurs dépasse les prévisions et atteint plus de 200.000 par an.

La ville souhaite apporter quelques adaptations à l'infrastructure et quelques améliorations à l'aménagement des alentours afin d'assurer une exploitation davantage qualitative et professionnelle de ce site et d'améliorer la sécurité des visiteurs. Ces travaux d'adaptation se situent notamment dans les zones vertes situées autour du monument du mémorial. Cette zone est la propriété de l'État belge, nécessitant un élargissement de la zone emphytéotique. La proposition vise à élargir la zone emphytéotique pour y inclure une zone de 31.694 m², à condition que le site demeure un lieu commémoratif de la seconde guerre mondiale.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be